*Union Tunisienne de solidarité sociale UTSS*

***Projet : Insertion Economique, Sociale et Solidaire Dans les collines de Kairouan « IESS Kairouan »***

**Composante 1 : Mobilité sociale et économique des ménages ruraux pauvres**

**Mission Expertise Court-Terme (ECT)**

**Consultation n° 49/2022 : La sélection d’un Expert pour une mission d’appui technique et de coaching des Animateurs « Graduation » de l’UTSS**

**Termes de référence**

|  |  |
| --- | --- |
| Durée de la mission : | 06 mois |
| Nombre d’intervention : | Plusieurs interventions à convenir avec l’UTSS |
| Date prévue de démarrage : | Janvier 2023 |

# 

# ARTICLE 1 : CONTEXTE - OBJECTIFS DE LA MISSION DE FORMATION

## Contexte

**L**’union Tunisienne de Solidarité Sociale « UTSS » est une ONG Tunisienne régie par la loi sur les associations qui œuvre pour le développement des liens de solidarité et d’entraide entre les personnes. Son programme de développement est un programme d’accompagnement à l’insertion socioéconomique et professionnel, c’est aussi un catalyseur de l’organisation locale et le rapprochement des services.

Le projet "Insertion Économique, Sociale et Solidaire au Gouvernorat de Kairouan" (IESS) répond à la demande du gouvernement tunisien et contribue à la mise en œuvre du Plan National quinquennal 2016-2020, dont l’objectif est **d’améliorer les conditions de vie aux niveaux local et régional** en réduisant les disparités entre les zones intérieures et rurales d'une part et les zones côtières et urbaines d'autre part. Le projet s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre de la loi El Amen, promulguée en janvier 2019 et qui vise à **contribuer à l'augmentation de l'indice de développement du gouvernorat de Kairouan.**

Les sous-composantes 1.2 : «  Renforcement des capacités des ménages ruraux défavorisés » et 1.3 : » Promotion des AGR » font l’objet d’une convention de mise en œuvre entre le Commissariat Régional de Développement Agricole de Kairouan «  CRDA Kairouan, » la Direction Régionale des Affaires Sociales de Kairouan « DRAS Kairouan » et l’UTSS.

Le but du projet est de contribuer à l'augmentation de l'indice de développement du Gouvernorat de Kairouan, en particulier par la mise en œuvre de la Loi Amen Social. Ainsi, l’objectif de développement du projet est d’accroître la résilience sociale, économique et climatique des ménages les plus pauvres dans les collines de Kairouan, en mettant un focus particulier sur les femmes et les jeunes.

Le projet adopte une démarche participative dans la conception et la mise en œuvre de ses interventions avec l’application de l’approche de graduation pour le ciblage des groupes cibles (*les familles nécessiteuses et à revenu limité).* L’équipe mobilisée travaille en symbiose avec les différents partenaires du projet ainsi que les acteurs régionaux.

Ainsi, la réalisation de ces deux sous composantes s’appuie sur une équipe technique et d’animation (14 animateurs/rices, 06 accompagnateurs et une unité de gestion technique).

Dans ce contexte et après un peu plus d’une année de démarrage du projet, et sur la base du manuel de graduation et de la note méthodologique élaborée, le besoin d’un accompagnement technique et de coaching des équipes de terrain est sollicité. Cet appui va renforcer le travail des animateurs/rices et assurer une qualité des livrables et des produits.

## Objectif global

L’objectif de la mission est de dispenser un accompagnement technique et de coaching d’appui à l’application du processus de graduation et de conduite des différentes séquences méthodologiques avec la qualité des produits obtenus. En particulier, l’appui est dispensé à l‘équipe technique d’animation de l’UTSS et éventuellement des représentant des autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Cet appui technique vise ainsi le renforcement des capacités d’animation des équipes de terrain. Il sera réparti principalement sur un travail de terrain avec l’accompagnement du travail d’animation de l’équipe de l’UTSS et éventuellement celle de l’UGP/IESS ainsi que l’encadrement du travail de bureau pour la programmation et la finalisation des produits.

Il est attendu que les membres de l’équipe d’animation de l’UTSS seront capables de :

* Maitriser les séquences méthodologiques, les concepts et les outils de travail
* Développer les compétences individuelles et collectives ;
* Animer des réunions efficaces et constructives ;
* Organiser des sessions d’animation efficaces sur le terrain ;
* Conduire des actions de communication réussies (entretien avec des individus ou des cadres, …)
* Optimiser la circulation de l’information.
* Travailler en synergie et en équipe.

# ARTICLE 2 : PRINCIPALES TACHES ET ACTIVITES ATTENDUES

Une mission de coaching et d’accompagnement est un processus en plusieurs étapes qui peut intéresser une ou plusieurs tâches et qui peut concerner des individus pris séparément ou un collectif (groupe d’individus, équipe de travail, …). Le processus de coaching et d’accompagnement doit être construit sur mesure en fonction du contexte et des résultats visés par le client. L’accompagnement vise un changement en vue d’atteindre une performance donnée par le développement de la maturité et de l’efficacité individuelle et collective.

Dans ce qui suit nous présentons le déroulement du processus de coaching pour une action donnée.

1. Analyse de la situation :

Diagnostic des besoins individuels et collectifs (pour tous les membres de l’équipe). Cette action est à réaliser au démarrage du processus de coaching et aussi en cours de route. Elle pourrait se réaliser dans le cadre d’un Workshop avec toute l’équipe et elle devrait permettre d’avoir un peu de recul pour mettre en évidence les difficultés rencontrées dans le cadre du travail de l’équipe et de classer ces difficultés selon des axes d’appui et de coaching de proximité. Sur la base des besoins identifiés, de la note méthodologique et d’application du processus de graduation, un parcours de coaching et d’accompagnement sera établi. Ainsi, Les modalités d’intervention du coach seront adaptées en fonction des besoins. Des ateliers, workshops, accompagnement sur terrain pourront alterner avec des sessions de formation (formation théorique et pratique). Des actions sur le terrain (séances d’animation), supervisées par le coach permettront aux membres de l’équipe de prendre du recul sur leurs pratiques, grâce aux feedbacks reçus par leurs collègues et par le coach.

1. Elaboration et mise en œuvre d’un programme de formation

Elaboration et mise en œuvre des actions de formation et d’appui les plus prioritaires pour les membres de l’équipe. Cette formation et accompagnement seront focalisés sur les concepts, les outils et méthodes nécessaires pour que les membres de l’équipe puissent disposer de connaissances qui vont leur permettre de traiter les thématiques dont ils ont la charge. Les animateurs/rices seront capables de conduire leur travail d’animation de terrain avec les groupes cibles sans difficultés majeures.

1. Ateliers de préparation pour des tests de simulation en salle.

Application pratique des aspects abordés au cours de la formation avant de passer sur le terrain (apprendre dans l’action en simulant les situations de travail de terrain). Donner la possibilité à chacun de simuler l’action de terrain, puis discussion et évaluation en plénière de l’intervention (points positifs et aspects à améliorer par chaque intervenant) feed-back et conseils aux membres de l’équipe et surtout aux animateurs qui vont agir sur le terrain. Il est important que les membres de l’équipe puissent détecter les forces et les qualités qu’ils doivent développer pour être performants. Ainsi, cette étape devrait permettre de :

* Améliorer les aptitudes individuelles d’intervention sur le terrain ;
* Faire évoluer les pratiques individuelles vers plus de collaboration entre les

membres de l’équipe ;  
⦁ Augmenter la performance de l’équipe en mobilisant l’intelligence collective et livrer des produits de qualité.

1. Accompagnement des membres de l’équipe sur terrain (évaluation de la mise en œuvre des acquis et compétences), coaching par feed-back.

A la fin de chaque visite et action de terrain, le coach organise une session d’évaluation des performances, Feed-back et conseils supplémentaires.

1. Suivi-évaluation de l’efficacité sur terrain (action qui se fera au hasard par le coach pour s’assurer des performances individuelles et des acquis). IL peut être réalisé sur la base d’indicateurs clés pour une évaluation objective des avancées. Cette étape consiste à faire le bilan et à définir les perspectives

# ARTICLE 3 : LIEU ET DUREE DE LA MISSION COURT TERME

La mission sera réalisée Kairouan et dans les zones d’intervention de l’IESS.

Les prestations sont donc estimées à **60 Hommes/jours (H/J)** étalés sur 06 mois et à raison de 10 jours /mois entre le travail de bureau et de terrain.

# ARTICLE 4 : RAPPORTS ET DOCUMENTS

Les livrables attendus de l’Expertise sont :

A l’issue de sa mission mensuelle, le consultant/coach produira un rapport synthétique présentant le déroulement de la formation et son appréciation.

# ARTICLE 5 : QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE REQUISE

1. **Qualification et compétences** :

* Avoir au moins un diplôme bac+4 en sciences agronomique, communication, formation/coaching ou tout autre domaine en relation avec le mandat et les tâches à accomplir.
* Maîtrise des outils de communication et de travail d’équipe dans le domaine de développement rural ;
* Capacité de communication et de coaching démontrée.
* Maitrise de la langue française et arabe.

1. **Expérience générale** :

* Avoir une expérience professionnelle d’au moins 10 ans dans le développement rural participatif, de pilotage de projets de développement ou tout autre domaine en relation avec le mandat et les tâches à accomplir.

1. **Expérience spécifique** :

* Avoir conduit ou participé à des projets similaires.
* Avoir une expérience spécifique d’au moins 5 ans dans le domaine de formation et d’animation d’ateliers et de travail d’équipe.
* Connaissances de la zone d’intervention de l’IESS.

# ARTICLE 6 : DOCUMENTS A CONSULTER

Pour garantir une bonne compréhension de cette mission, des documents relatifs sont annexés à ce présent TDR.

* Document du projet IESS
* Manuel de graduation
* Note méthodologique de mise en œuvre de l’IESS dans le cadre du processus de graduation

# ARTICLE 7 : PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

L’expert devra présenter un dossier constitué des pièces suivantes :

* Une lettre de candidature au nom du président de l’Union Tunisienne de Solidarité Sociale ;
* Une offre technique : la méthodologie détaillée pour réaliser la mission, y inclus le timing d’exécution ;
* Copie du diplôme universitaire ;
* Curriculum vitæ détaillé avec signature manuscrite ;
* Le présent TDR signé et paraphé dans toutes les pages ;
* Des copies des attestations/ certificats justifiant l’expérience du candidat ;
* Le cas échéant, documents prouvant qu’ils remplissent les conditions spécifiques requises pour être admis à la sélection ;
* Une offre financière en jour de travail et total en hors taxes (HT)

# ARTICLE 8 : CRITERES D’EVALUATION

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée. L’évaluation technique portera sur le CV de formateur, la liste des références et la méthodologie proposée.

L'attribution du contrat devrait être faite en fonction de l’évaluation des offres déterminée comme suit:

a) Conformité aux critères et qualifications requises / acceptabilité

b) Obtention du meilleur score sur un ensemble prédéterminé de pondération des critères techniques et financiers spécifiques.

Poids des critères techniques : 70%

Poids des critères financiers : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points de critères techniques seraient considérés pour l'évaluation financière selon les critères suivants :

La Commission évalue les dossiers de candidatures et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Poids** | **note maximale** |
| 1. ***Techniques (70%)*** |  |  |
| Critère A : Diplôme universitaire dans le domaine pertinent au présent avis.   * Bac+4 en sciences agronomique ………….........…………...…15points * Bac+4 en communication, formation/coaching ou tout autre domaine en relation avec le mandat et les tâches à accomplir….………05 points | 15% | 15 |
| Critère B : Expérience professionnelle d’au moins 10 ans dans le développement et le diagnostic rural participatif, le pilotage de projets de développement, le renforcement des capacités des acteurs et tout autre domaine en relation avec le mandat et les tâches à accomplir   * Moins de 10 années d’expérience…………...………..……10 points * 10 années et plus d’expérience …………..………….……25 points | 30% | 30 |
| Critère C : Avoir conduit ou participé à des projets similaires   * Moins de 03 projets….…..…………………………..……15 points * 03 projets et plus ……….…………………………………25 points | 25% | 25 |
| Critère D : Avoir une expérience spécifique dans le domaine de formation et d’animation d’ateliers et de travail d’équipe   * 5 ans …………….. …..………………… ………..……10 points * 5 ans et plus ……….. ……………………………………25 points | 15% | 15 |
| Critère E : Une méthodologie claire, réalisable et pragmatique   * Excellente………………………………………………..……15 points * Passable…………………………….…………….….…....….10 points | 15% | 15 |
| **Score total** |  | **100** |
| ***Financier (30%)*** |  |  |
| L’offre la moins disant (avec un ordre décroissant de 10 points pour le suivant et ainsi de suite) |  | **100** |
| **Score financier** |  | **100** |
| **Score Total (Score Technique \*0.7 + Score Financier \* 0.3 soit 70 points pour le score technique et 30 points pour le score financier)** |  | **100** |

# ARTICLE 9 : ENVOI DES OFFRES

Les candidats doivent envoyer leurs dossiers par voie postale ou les remettre directement au bureau d’ordre de l’UTSS contre décharge, à l’adresse suivante : **Union Tunisienne de Solidarité Sociale, n°1 rue de l’Assistance Cité ElKhadra 1003 Tunis.**

La date et l’heure limites de la réception des dossiers de candidatures est fixée dans la consultation, le cachet du bureau d’ordre faisant foi.

Les dossiers de candidatures parvenus après la date et l’heure mentionnées ne seront pas pris en considération.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend le dossier technique, l’offre financière ainsi que toutes les pièces et documents demandés.

Toutes les pages du présent appel à consultation doivent être paraphées. La dernière page doit contenir la date, la signature et le cachet des candidats.

L’enveloppe fermé doit mentionner la spécification suivante ***«*NE PAS OUVRIR : Consultation n°49/2022 - Sélection d’un Expert pour une mission d’appui technique et de coaching des Animateurs « Graduation » de l’UTSS / Projet : IESS Kairouan »**